

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2021**  
**Convocation du 17 mars 2021**

Présents : Mrs CAPOVILLA, CHEVALIER, DUFOUR, GADET, GAY, POTHIER, SENETAIRE, TACHON, et Mmes CHERVIN, COMBACON, CORNIL, CROZATIER, MARTY

Absent excusé : Mme DEPALLE Marie-Claude, M. FRONDAS Olivier

**Compte rendu réunion du 12 mars 2021**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**TRAVAUX**

**Adressage** : mise en place des poteaux et des panneaux, distribution des plaques de numéros.

**Chemin du Moulin brûlé** : Réfection du chemin devis de l'entreprise GDLTP de 2 800 € HT accepté à l'unanimité. (Délibération n° 1)

**Extension réseau d'assainissement « Coury »** : Devis de l'entreprise GDLTP de 4 605 € HT accepté à l'unanimité. (Délibération n° 2)

**PERSONNEL COMMUNAL**

- **CORNIL Jocelyne** : arrêt prolongé jusqu'au 16 mai 2021, a demandé à passer en longue maladie, une expertise va être réalisée par le Docteur FABRE.

- **MALLERET Christophe** : Recruté en remplacement de M. TOMBEUR Bertrand, en disponibilité, contrat pour une durée d'un an, à 35 heures hebdomadaires.

**Subventions** (délibération n° 3)

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Les Aînés ruraux de la grande Paroisse	100 €
Les Aînés ruraux section gym.	100 €
Comité des fêtes	100 €
Entente sportive saint Etienne de Vicq – Bost	100 €
Gym Vol'Vicq	100 €
Les gens du village	100 €
Les p'tits musicos	100 €
Allier à livre ouvert (bibliothèque départementale)	74 €
Association aide à domicile St Germain des Fossés	1 294 €

**Vote des taxes directes locales pour 2021** (Délibération n° 4)

Pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation, les communes se verront transférer en 2021, le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur le territoire communal. Donc chaque commune se verra transféré le taux départemental 2020 (soit 22,87 %) qui s'additionnera au taux communal.

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes et valide les taux suivants pour 2021

- Taxe foncière (bâti)	33,28 %
- Taxe foncière (non bâti)	33,46 %

**Vote des Budgets Primitifs 2021**

Les budgets primitifs de la commune, de l'assainissement et du lotissement «La Meillerode" ont été votés à l'unanimité par les membres présents et s'équilibrent de la façon suivante :

**Commune** (délibération n° 5)

- Fonctionnement	397 900,75
- Investissement	374 929.51

**Assainissement** (délibération n° 6)

- Fonctionnement	18 218,02
- Investissement	23 033,61

**Lotissement "La Meillerode"** (délibération n°7)

- Fonctionnement	226 725,33
- Investissement	221 022,22

**Questions diverses****Elections départementales et régionales****13 et 20 juin 2021****13 juin 2021**

Matin

Présidents :	CROZATIER Marie COMBACON Laura CHERVIN Chantal GAY Maxime	SENETAIRE Gabriel DUFOUR Pascal MARTY Catherine
--------------	--	---

Après midi

Présidents	TACHON Christophe GADET Gérard CHEVALIER Alex	POTHIER Jean-Claude CORNIL Marie-Laure CAPOVILLA Philippe
------------	---	---

(DEPALLE Marie-Claude)

20 juin 2021

Matin

Présidents	CROZATIER Marie COMBACON Laura CHEVALIER Alex	TACHON Christophe CAPOVILLA Philippe DEPALLE Marie-Claude
------------	---	---

Après midi

Présidents	SENETAIRE Gabriel FRONDAS olivier CHERVIN Chantal	POTHIER Jean-Claude GADET Gérard MARTY Catherine
------------	---	--

(DUFOUR Pascal)

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 7 mai 2021 à 20 heures 30 en mairie.